



INTERNATIONAL TRIBUNAL FOR THE LAW OF THE SEA  
TRIBUNAL INTERNATIONAL DU DROIT DE LA MER

## Communiqué de Presse

**AFFAIRE DU NAVIRE « VIRGINIA G » (PANAMA/GUINÉE-BISSAU)**

**DÉCLARATION SOLENNELLE DES JUGES AD HOC EN L'AFFAIRE N° 19**

**UNE AUDIENCE PUBLIQUE SE TIENDRA LE VENDREDI 2 NOVEMBRE**

Le Tribunal tiendra une brève audience publique en l'*Affaire du navire « Virginia G » (Panama/Guinée-Bissau)* le vendredi 2 novembre 2012 à 10 heures.

Au cours de cette audience, M. José Manuel Sérvulo Correia (Portugal), juge *ad hoc* désigné par la Guinée-Bissau, et M. Tullio Treves (Italie), juge *ad hoc* désigné par le Panama, feront la déclaration solennelle requise en vertu de l'article 9 du Règlement du Tribunal.

### **Pour assister à l'audience**

L'audience, qui se tiendra dans la salle d'audience du Tribunal, est ouverte au public. Les représentants des corps diplomatique et consulaire, de la presse, ainsi que les membres du public peuvent y assister. Ils sont priés de [s'inscrire](#) au préalable. Les représentants de la presse sont priés de [s'inscrire](#) au préalable auprès du Service de presse en utilisant le formulaire d'accréditation qui est disponible sur le [site Internet](#) du Tribunal.

### **Diffusion sur le web**

L'audience sera diffusée [en direct](#) sur le site Internet du Tribunal. Une webémission enregistrée de l'audience sera disponible dans les [archives des webémissions](#).

NB. : Les communiqués de presse du Tribunal ne sont pas des documents officiels. Ils ne sont diffusés qu'à titre d'information.

Les communiqués de presse du Tribunal, documents et autres informations peuvent être obtenus sur le site Internet du Tribunal ([www.tidm.org](http://www.tidm.org) ou [www.itlos.org](http://www.itlos.org)) et auprès du Greffe du Tribunal. S'adresser au Service de presse à : Am Internationalen Seegerichtshof 1, 22609 Hambourg (Allemagne). Téléphone : (49) (40) 35607-227, télécopie : (49) (40) 35607-245, adresse électronique : [press@itlos.org](mailto:press@itlos.org)